



Table régionale
de concertation
des aînés de la
Côte-Nord

Mémoire présenté dans le cadre des travaux d'élaboration du second plan d'action issu de la politique *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec 2018-2023*

Une voie commune pour améliorer les conditions de vie des aînés de la Côte-Nord

Introduction

L'Appel de mémoires pour le développement du nouveau plan d'action gouvernemental rattaché à la Politique « Vieillir et vivre ensemble » suscite un intérêt particulier pour les membres de la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord.

En effet, c'est d'abord pour mettre en relief les besoins et les priorités exprimés par les Nord-Côtiers que l'occasion est pertinente. Mais c'est aussi un moment opportun pour faire part au ministère responsable que des adaptations et ajustements sont nécessaires pour mieux soutenir le « Vieillir et vivre ensemble dans son milieu de vie, dans sa communauté ».

Le mémoire se présente donc en deux parties. La première relate l'importante mobilisation en cours sur la Côte-Nord en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés et ses résultats concrets dont l'engagement formel de 42 organisations à améliorer la qualité de vie des aînés et l'expression de 6 grandes priorités sur lesquelles la région et ses acteurs sont invités à travailler collectivement, telle une voie commune pour améliorer les conditions de vie des aînés de la Côte-Nord.

L'autre partie fait part des commentaires et expressions en lien avec les éléments de la Politique.

J'espère donc que vous saurez trouver dans ce document les préoccupations des Nord-Côtiers, mais surtout les moyens d'adapter les actions et la Politique en lien avec les besoins de nos milieux.

Enfin je remercie grandement les quelque 300 personnes de partout sur la Côte-Nord qui se sont exprimées au cours des deux dernières années et bien entendu les membres de notre Table régionale de concertation des aînés qui comme d'habitude ont contribué avec énergie et cohérence à écrire ce document.

Je vous souhaite une bonne lecture.

A handwritten signature in blue ink that reads "Micheline Anctil". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Micheline Anctil, présidente

Contexte

Le 31 mai 2016, l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord reconnaissait formellement¹ « le poids démographique que représentent les aînés et l'importance du vieillissement de nos populations ». En fait, d'ici l'année 2036, si les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec se révélaient, dans toutes les MRC de la Côte-Nord, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus doublera.

En 2012, cette information provoquait une grande réflexion chez les partenaires de la première entente spécifique régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Côte-Nord. Ces partenaires régionaux, qu'étaient la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord (aujourd'hui le Centre intégré de santé et de services sociaux) et le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (maintenant le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire) se sont donc penchés sur les défis que poserait cette situation, et ce, en lien notamment avec la question de l'occupation du territoire.

Les résultats de cette réflexion collective allaient permettre d'échafauder une large mobilisation en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord, telle une réponse massive et collective au défi des prochaines années, démarche unanimement considérée par l'Assemblée des MRC (le 31 mai 2016).

Conscients que le vieillissement des Nord-Côtiers allait avoir des effets sur le développement économique et sur le développement des communautés, les partenaires de l'époque ont demandé à la Table régionale de concertation des aînés de la Côte-Nord (TRCACN) d'assurer le leadership nécessaire à la concrétisation d'actions et d'initiatives pour améliorer les conditions de vie des aînés.

Depuis trois ans donc, à la demande des partenaires régionaux, sous le leadership de la TRCACN et en étroite collaboration avec les Tables locales de concertation des aînés (que l'on retrouve dans les MRC de la Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Minganie et Golfe-du-Saint-Laurent), la TRCACN a planifié et mis en place une démarche de mobilisation unique au Québec.

Cette stratégie vise à favoriser la création d'une synergie régionale en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés², exercice qui jusqu'à maintenant a mené à quatre grands résultats soit :

- la production de portraits statistiques des conditions de vie des aînés pour chacune des municipalités, chacun des territoires de MRC de la Côte-Nord et pour la région;
- la mise à jour des plans de travail des Tables locales de concertation des aînés et de la TRCACN;
- le rassemblement de 42 organisations locales, territoriales et régionales dans une Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés³
- et la participation de quelque 300 personnes de partout sur la Côte-Nord qui en quelques mois se sont exprimées sur les besoins des aînés.

C'est donc à partir de cette large expérience issue du « terrain » qu'il est maintenant possible pour nous de faire part des éléments qui pourront sans doute inspirer le nouveau plan d'action de la Politique, mais surtout, et avant tout, qui doivent y trouver place telle la *mise en commun de moyens qui se renforcent entre eux pour aboutir à un même but*⁴, soit celui de l'amélioration des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord.

¹ Extrait de procès-verbal de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord tenue le 31 mai 2016 (Annexe 1)

² Autre considérant de soutien à la démarche tiré de l'extrait de résolution de l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord (Annexe 1)

³ Annexe 2 : Communiqué du 15 décembre 2016

⁴ Définition de synergie. Source : [L'Internaute](#).

Partie 1

1.1 Les priorités de la région

Comme mentionné précédemment, la région de la Côte-Nord et ses communautés ont déjà commencé à se pencher sur les défis que présente le vieillissement des populations. La mobilisation entreprise il y a trois ans maintenant a permis de dégager un fort consensus voulant que tous les acteurs doivent travailler ensemble dans une perspective « gagnant-gagnant ».

Agir en synergie évoque le besoin de *mettre en commun des moyens...pour aboutir au même but*. À ce propos, la démarche de mobilisation a entre autres mené à l'identification de 6 grandes priorités régionales, toutes alignées sur le « Vieillissement actif et en santé », concept d'action concrète promu par l'Institut national de santé publique du Québec.

Ces priorités régionales ne doivent pas être considérées comme la propriété intellectuelle exclusive de la TRCACN. Au contraire. Elles doivent servir tous les acteurs, invités à suivre collectivement la même direction. Une telle attitude, à l'échelle régionale et aussi au niveau des communautés locales et territoriales, contribuera selon nous à améliorer les collaborations, à mener une plus grande mobilisation des acteurs, à évaluer les actions réalisées, à ajuster les stratégies et enfin à influencer positivement l'évolution de la qualité de vie des aînés.

Travailler à partir d'objectifs communs aura certainement des effets à court, moyen et long termes sur l'amélioration des conditions de vie des aînés dans toutes les communautés de la Côte-Nord. La section qui suit démontre clairement les résultats potentiels de ces priorités.

Priorité relative à l'axe 1 du concept du vieillissement actif et en santé: Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation.

La priorité est de *Pouvoir vieillir chez soi avec l'accompagnement nécessaire*.

Les résultats souhaités :

- Des aînés mieux informés;
- Des aînés qui s'informent;
- Une région et des intervenants en mesure de susciter cette connaissance nécessaire des services (agir en amont);
- Un accès optimal aux services permettant aux aînés de demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie;
- Meilleur soutien aux aînés eux-mêmes, aux accompagnateurs, aux proches aidants;
- Des services adaptés aux réalités et aux caractéristiques de chacun des milieux de vie.

Priorités relatives à l'axe 2 du concept du vieillissement actif et en santé: Créer des milieux de vie sains et sécuritaires.

La priorité est de *Rendre accessibles et abordables des services de transport adapté et collectif*.

Résultats souhaités :

- Les services actuels seront optimisés;
- De nouveaux services diversifiés, en réponse aux réalités des communautés, seront mis en place;

Autre priorité pour l'axe 2 : Mise en place d'une gamme de services d'hébergement de proximité.

Résultats souhaités :

- Meilleur soutien à l'adaptation des domiciles;
- Meilleur soutien à l'entretien (mineur et majeur) des domiciles;
- Meilleur soutien (technique et financier) au développement de formules collectives d'hébergement (OBNL, coopératives, autres);
- Meilleur accès aux aliments sains et nutritifs, particulièrement dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent);
- Amélioration des mesures fiscales (gouvernementales et municipales) liées à l'habitation pour faciliter le soutien à domicile des personnes âgées;
- Des services de proximité consolidés et pérennisés (ex.; popotes roulantes, cuisine collective, coopératives d'aide à domicile et autres).

Priorités relatives à l'axe 3 du concept du vieillissement actif et en santé : Favoriser l'engagement et la participation des personnes âgées et améliorer le soutien à ceux-ci.

La priorité est de *Créer des conditions (de gouvernance, physiques, financières) qui favoriseront la participation sociale des aînés.*

Résultats souhaités :

- Meilleur soutien aux aînés qui sont moins actifs sur le plan social (lutter contre l'isolement);
- Développement des compétences des acteurs dans le domaine de la participation sociale des aînés;
- Une meilleure reconnaissance de l'apport des aînés au développement des communautés;
- L'intergénérationnel : une notion qui a évolué vers une ouverture à la diversité (ex.; Il n'est pas nécessaire d'être parent pour partager une maison dite intergénérationnelle).

Priorités relatives à l'axe 4 du concept du vieillissement actif et en santé: Organiser adéquatement les services.

La priorité est d'*Encourager, promouvoir et soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie.*

Résultats souhaités :

- Tous auront accès en région à un médecin de famille et à des services spécialisés;
- Des pratiques de concertation améliorées en fonction des missions et des rôles de chacun des organismes concernés et qui devraient être concernés;
- Une meilleure définition des pratiques de partenariat;
- Le codéveloppement des partenariats nécessaires à la réalisation d'objectifs communs.

Priorités relatives à l'axe 5 du concept du vieillissement actif et en santé: Améliorer l'environnement général et les conditions de vie.

La priorité est que la *Côte-Nord soit « Amie des aînés ».*

Résultats souhaités :

- Toutes les communautés de la Côte-Nord et les MRC reconnues « Municipalité amie des aînés » et en action;
- Toutes les communautés et les MRC assurent un suivi continu dans le cadre de leur plan d'action « Municipalité amie des aînés ».

1.2 Agir ensemble, arrimage des intentions et développement des compétences

Agir en synergie sur la Côte-Nord pour améliorer les conditions de vie des aînés nécessite la mise en place des conditions qui favoriseront « l'agir-ensemble »⁵. Jusqu'à maintenant plusieurs organisations ont contribué à l'effort de mobilisation. Le consensus qui se dégage des travaux et l'expression de celles et ceux qui y ont participé établit l'importance d'agir collectivement *avec les ressources et les organisations en place, avec l'expertise et les forces de chacun, la Table régionale étant vue comme "le porteur"*.⁶

Cette reconnaissance est sans aucun doute le fruit du travail de concertation réalisée par la Table régionale depuis sa création. Porter cette mobilisation représente de beaux défis pour la TRCACN. Elle se dit d'ailleurs prête à les relever, possédant l'expertise collective et professionnelle.

Toutefois, pour bien jouer son rôle de « porteur », elle devra être pourvue des ressources nécessaires qui permettront la concertation des acteurs et des organisations et la coordination des efforts. Elle devra aussi pouvoir compter sur des Tables locales de concertation qui auront les moyens de contribuer efficacement à la mobilisation régionale.

Par ailleurs, l'arrimage des intentions se présente ici comme un des enjeux majeurs de l'agir-ensemble. Ces intentions on les retrouve dans les programmes gouvernementaux, dans les planifications de travail des organismes locaux, territoriaux et régionaux. Nous pouvons aussi les identifier dans les plans d'actions des politiques municipales, notamment pour les « municipalités amies des aînés ». Susciter auprès des acteurs concernés une conscientisation des défis que présentent le vieillissement des populations et une appropriation des priorités régionales permettra sans doute aux organisations concernées d'ajuster les outils de travail qu'elles se sont donnés pour mieux agir collectivement, en intersectorialité, sur des cibles communes pour améliorer conditions de vie des aînés.

D'ailleurs, il serait opportun que le nouveau plan d'action de la Politique, comme les autres plans de travail des ministères et organismes associés à la mise en œuvre de la Politique s'adaptent aux priorités de la Côte-Nord.

Enfin, soutenir le vieillissement actif passe par le développement des compétences des acteurs et des aînés eux-mêmes. Le concept du vieillissement actif et en santé représente la toile de fond de la démarche de mobilisation sur la Côte-Nord. Il illustre et documente les lieux et les espaces où la société, les organismes, les communautés, la famille et l'individu peuvent agir pour améliorer les conditions de vie des aînés. La conception et la réalisation d'un outil de formation et d'appropriation du vieillissement actif et en santé, la diffusion de l'outil, la planification et l'offre de formation destinée aux aînés et aux acteurs de développement concernés par l'amélioration des conditions de vie des aînés, sont des actions souhaitées.

⁵ Les compétences de l'agir-ensemble chez Communagir : http://pouremporter.communagir.org/medias/2016/11/1-aller_plus_loin.pdf

⁶ Annexe 4 : Déclaration des signataires de L'Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés

Partie 2

Outre la démarche de mobilisation et les priorités régionales qui en sont ressorties, les membres de la Table régionale de concertation des aînés ont porté un regard sur différents éléments de la Politique.

Ce qui suit est tiré de deux sessions de travail tenues par les membres de la Table régionale en mars et mai 2016. C'est à partir de constats exprimés dans le cadre de la démarche de mobilisation qu'ils se sont penchés sur les ajustements à faire pour que la Politique réponde encore mieux aux réalités de notre région et de ses communautés.

2.1 À propos de la Politique :

Pourquoi, pour nous sur la Côte-Nord, une révision de la Politique « Vieillir et vivre ensemble » s'impose?

- Pour que la Politique continue à s'adapter aux réalités et particularités nord-côtières;
- Pour avoir un plan d'action mieux adapté aux réalités de la région;
- Pour amener un meilleur soutien concret aux régions;
- Pour mieux soutenir le mandat de la Table régionale de concertation des aînés;

Les ajustements à faire :

- Il serait nécessaire que la Politique fasse l'objet d'une déclaration de vision commune du vieillissement actif et en santé faisant référence à la capacité des aînés face au changement, face au défi de s'adapter;
- Cette déclaration doit toutefois assurer l'inclusion des personnes plus vulnérables qui ont besoin de plus de services et d'accompagnement;
- Pour la Côte-Nord, il est important de considérer ses particularités (langues parlées, communautés éloignées des grands centres, absence dans certains cas de routes, distances importantes qui séparent les communautés entre elles, etc.) et susciter l'amélioration de services à rendre le plus près possible des aînés;
- Tenir compte dans la Politique de l'enracinement des aînés dans leur milieu de vie, de leur appartenance à ce milieu de vie;

L'Alliance en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés, cette démarche de mobilisation s'appuie justement sur cette nécessaire proximité des services en soutien aux aînés.

2.2 À propos du vieillissement accéléré et des perceptions liées à l'âge

Constats⁷

En 2011 sur la Côte-Nord, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 14% de la population (en incluant les populations autochtones). Pour les territoires de MRC (à l'exception de la MRC Caniapiscau), ces pourcentages oscillent entre 14,5% et 19,1%. Et ces chiffres doubleraient d'ici 2036 si les prévisions démographiques se révélaient.

Préoccupations « terrain »:

- On doit garder les aînés le plus longtemps possible à domicile...c'est ça qu'ils veulent!;
- Mieux outiller les aînés;
- Le transport scolaire n'est pas adéquat pour les personnes âgées;
- L'utilisation des réseaux sociaux n'est pas l'idéal pour les personnes âgées;
- On doit prendre en compte la sécurité financière des personnes âgées;
- On observe de la malnutrition surtout chez les personnes qui vivent seules;
- Internet n'est pas la solution de tout!;
- Municipalities need to involve seniors in decision making;
- Many programs don't fit our realities. Need to be modified;
- Need adapted transportation, many seniors don't drive;
- C'est la responsabilité de chacun de conserver une autonomie satisfaisante, comme c'est notre responsabilité de nous maintenir en santé;
- C'est souvent l'information qui fait défaut pour faire en sorte que ces services soient plus connus;
- Demeurer actif dans sa communauté en pratiquant le bénévolat sous toutes ses formes;
- Il est parfois difficile pour un aîné de prendre conscience d'une certaine perte d'autonomie et de se rendre compte qu'il a besoin d'aide ou de services;
- Il est important de mettre en valeur le fait que les aînés sont actifs, souvent en bonne santé et qu'ils contribuent au développement des communautés.

Les ajustements à faire :

- Un revenu minimum est nécessaire. Il doit être mesuré en fonction des réalités du milieu nord-côtier pour entre autres assurer de saines habitudes de vie et un logement décent;
- Nécessité d'adapter les mesures et programmes gouvernementaux en fonction des réalités nord-côtières;
- Nouveaux retraités : Comment mieux les accompagner dans ce qui est pour eux une « nouvelle vie ». Comment les accompagner, comment s'assurer qu'ils ont toutes les informations nécessaires pour bien vivre et vieillir dans cette nouvelle vie?
- S'assurer de mettre en valeur le fait que les aînés sont actifs et qu'ils veulent contribuer au développement de leur communauté ou encore continuer un emploi, mais le faire dans une perspective « gagnant/gagnant » où les aînés aussi en retirent des bénéfices;
- Porter une attention au langage à utiliser lorsqu'on souhaite communiquer avec les aînés;
- Soutenir la mise en place dans les communautés de volontaires pour faire face à des situations particulières. Inciter à participer à la vie associative de notre territoire et encourager l'engagement bénévole;
- Informer des phénomènes d'isolement et de maltraitance.

⁷ Extrait des portraits statistiques des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord : <http://www.tabledesainescn.com/fr/la-table/l-alliance/conditions-de-vie>

2.3 À propos de la Santé des personnes âgées

Constats ⁸:

- Pour la Côte-Nord, l'espérance de vie des hommes est passée de 70,9 en 1980 à 78,2 en 2013⁹, tandis que chez les femmes elle était de 79,1 en 1980 et de 83,8 en 2013, des statistiques qui présentent toujours un écart négatif avec la moyenne au Québec;
- Le quart de la population âgée présente des limitations (moins grande proportion que pour l'ensemble du Québec);
- Incapacité : Environ deux tiers des personnes âgées qui vivent sur la Côte-Nord ont une incapacité. C'est plus élevé par rapport à la moyenne québécoise. (Agilité : 62%, Mobilité : 56%, Audition : 36%, Mémoire : 20%)

Les ajustements à faire :

- Pour les aînés, il serait nécessaire que l'accès aux informations et aux services soit assuré par un guichet unique;
- Pouvoir demeurer dans son domicile le plus longtemps possible est un besoin unanime : l'aide à la vie quotidienne (soins de santé et services à domicile) et le soutien aux responsabilités administratives des individus (ex. : rapport d'impôt) doivent être bonifiés et être disponibles dans toutes les communautés nord-côtières;
- Entre vivre dans son domicile, dans sa maison et vivre dans un établissement de soins de longue durée, il y a nécessité d'un milieu de vie transitoire. Et pour répondre à ce besoin, les communautés devront user de créativité (ex.; les aînés pourraient-ils se donner des services en commun?);
- Faciliter l'accès à des aides techniques (ex.; appareils suppléant à une condition physique).

2.4 À propos de la participation sociale des aînés

Constats ¹⁰:

- Au Québec en 2010, 25% des personnes âgées de 65 ans et plus étaient bénévoles :
 - Pour contribuer à la communauté (92%);
 - Pour mettre à profit leurs compétences (70%);
- Sur la Côte-Nord, 45,6% des personnes âgées de 65 à 74 ans sont impliquées dans des organisations, dont les deux tiers le sont au moins une fois par mois);
- En 2005, chez les personnes âgées de 65 à 74 ans, une personne sur 10 s'occupait d'un proche;
- À l'élection du 7 avril 2014, 73,5% des personnes âgées de 65 à 74 ans ont voté comparativement à 60,5% chez les personnes âgées de 75 ans et plus.

Les ajustements à faire :

- Soutenir la participation des aînés aux différents scrutins;
- Proches-aidants : Assurer des services aux proches aidants dans toutes les communautés de la région;
- Implication des aînés et l'arrivée des « boomers » : comment les communautés et les aînés s'adapteront au changement de mentalité face au bénévolat avec l'arrivée de nouveaux retraités venant de la génération des « baby-boomers »;
- Présenter les besoins exprimés dans les communautés, en les associant aux habiletés, intérêts et compétences des bénévoles disponibles et intéressés;
- Nécessité de créer une dynamique dans les communautés.

⁸ Extrait des portraits statistiques des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord : <http://www.tabledesainescn.com/fr/la-table/l-alliance/conditions-de-vie>

⁹ Source : Institut de la statistique du Québec

¹⁰ Extrait des portraits statistiques des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord : <http://www.tabledesainescn.com/fr/la-table/l-alliance/conditions-de-vie>

2.5 À propos de l'habitation et du milieu de vie

Préoccupations « terrain » :

- Les logements et les infrastructures d'hébergement ne sont pas très accessibles et il y a un manque de logements adaptés pour les aînés;
- Les unités d'hébergement ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins;
- Des besoins rencontrés émergent la nécessité d'innover;
- Besoin de pérenniser des services nécessaires comme les popottes roulantes et les organismes de soutien et de concertation;

Constats¹¹ :

- En 2006, la Côte-Nord possède un taux plus faible de ménages privés propriétaires ou locataires de leur logement dont le principal soutien est âgé de 65 ans;
- Cependant, le taux de ménages privés propriétaires dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus est plus élevé dans les MRC de La Haute-Côte-Nord et du Golfe-du-Saint-Laurent;
- Le taux des ménages privés locataires dont le principal soutien est âgé de 65 ans et plus est également plus élevé dans les MRC de La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières;
- 40% des ménages sont composés d'une personne vivant seule (Dans 3 cas sur 4, sont des femmes);
- Logements nécessitant des réparations majeures : 5,7% au Québec comparativement à 10,8% sur la Côte-Nord;
- Le taux d'inoccupation des résidences est de 1,8% sur la Côte-Nord comparativement à 6,8% au Québec (l'équilibre du marché étant considéré autour de 3%);
- Immeubles offrant des services :
 - 3 repas inclus : 69% au Québec comparativement à 50% pour la Côte-Nord;
 - Services médicaux : (45,7% au Québec comparativement à 25% pour la Côte-Nord);
- En 2005, le revenu médian était de :
 - 14,598\$ dans les MRC de la Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent;
 - 15,932\$ dans la MRC de la Haute-Côte-Nord;
 - 18,337\$ dans les MRC des Sept-Rivières et de Caniapiscau;
 - 18,454\$ dans la MRC Manicouagan;
 - 18,085\$ pour le Québec.
- Défavorisation matérielle :
 - La Côte-Nord se situe au 13^e rang sur 18 régions;
 - 58% de la population régionale vit dans des milieux défavorisés (surtout dans les MRC Golfe-du-Saint-Laurent et Haute-Côte-Nord);
- Défavorisation sociale :
 - La Côte-Nord se situe au 5 rang sur 18 régions.

Les ajustements à faire :

- Plusieurs aînés demeurent seuls dans leur maison et parfois privés d'aide. Les défis d'adapter les résidences et les logements et aussi celui de les entretenir sont importants. De plus, les aînés n'ont pas tous les moyens de relever ces défis;
- Nécessaire amélioration des compétences du personnel des centres d'hébergement;
- Favoriser le développement de projets multigénérationnels;
- Se retrouver en centre de soins de longue durée lorsque ta condition ne le demande pas est problématique.

¹¹ Extrait des portraits statistiques des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord : <http://www.tabledesainescn.com/fr/la-table/l-alliance/conditions-de-vie>

2.6 À propos de la sécurité des aînés

Constats¹²:

- En 2013, la Côte-Nord se situait au 3^e rang sur 17 régions au chapitre des victimes d'infraction;
- Maltraitance (2012) : Entre 4 et 7% des 65 ans et plus sont potentiellement victimes de maltraitance...peut-être plus!

Ajustements à faire :

- Accentuer les mesures pour lutter contre les fraudes à distance (phénomène nouveau). Penser entre autres à ce qui pourrait être fait plus localement;
- Abus : Mandat de protection volontaire pourrait être « ouvert » aux volontaires :
 - L'aîné garde ses droits;
 - Pas obligé d'être inapte;
 - Comme un accompagnement :
 - Plan d'action pour lutter contre la maltraitance : une mesure vraiment importante :
 - Pourrait bénéficier de plus de moyens pour sensibiliser et conscientiser (promouvoir le pouvoir d'agir de la personne).

2.7 À propos de l'information et de la communication

Constats¹³ :

- L'information n'est pas adaptée aux personnes ayant des difficultés de lecture;
- Difficulté ressentie à rejoindre et intéresser les aînés, surtout les hommes;
- La promotion et la diffusion du programme MADA demeure nécessaire;
- Susciter une meilleure connaissance des services disponibles;
- Les sites internet gagneraient à offrir un meilleur accès et meilleure convivialité aux utilisateurs;
- Les programmes destinés aux aînés sont méconnus;

Ajustements à faire :

- Peu de médias dans les régions plus rurales : Comment s'assurer de rejoindre tout le monde?;
- MADA : Un meilleur accompagnement est nécessaire pour les plus petites communautés qui amorcent leurs réflexions (en amont de l'accompagnement du CAMF);
- Comment s'assurer d'une meilleure connaissance des programmes gouvernementaux (malgré les efforts actuels)?
- Traduction nécessaire des documents des services de santé et de services sociaux (français à l'anglais);
- Utiliser davantage les médias télévisuels;
- Exploiter davantage les écrans de diffusion d'information des lieux publics.

¹²Extrait des portraits statistiques des conditions de vie des aînés de la Côte-Nord : <http://www.tabledesainescn.com/fr/la-table/l-alliance/conditions-de-vie>

¹³ Extraits de différents échanges tenus dans le cadre de la démarche de mobilisation

2.8 À propos du transport et de la mobilité

Préoccupations « terrain »:¹⁴

- Les déplacements sont difficiles surtout pour les résidents de communautés peu peuplées et éloignées des grands centres;
- Faible financement pour soutenir le déplacement des usagers vers des services de santé et de services sociaux, particulièrement pour les personnes venant de communautés peu peuplées et éloignées des grands centres.

Ajustements nécessaires :

- Sur la Côte-Nord pouvoir utiliser une auto est primordial :
 - Assouplir les règles de la SAAQ pour pouvoir conduire dans son milieu de vie;
 - Avoir accès localement aux services de la SAAQ (test de conduite);
 - Obtenir de la SAAQ un service de perfectionnement pour les aînés (ex. : Programme Bonne Route).
- Manque de ressources financières au CISSS pour le transport et l'accompagnement (problématique d'accès aux spécialistes);
 - Ne pourrait-on pas déplacer les spécialistes plutôt que les personnes?;
 - À considérer les réalités de la Basse-Côte-Nord.

2.9 À propos des fondements de la Politique : Quelques propositions et commentaires

- Besoin de continuer à développer une image positive du vieillissement;
- Adopter nationalement le concept du vieillissement actif et en santé comme notion de référence pour vieillir et vivre ensemble;
- Pour contrer l'isolement « non désiré », il faut développer des environnements sains et sécuritaires pour les aînés. La bienveillance des autres est également un facteur déterminant dans le développement d'environnements sains et sécuritaires;
- Besoin d'assurer la pérennité des Tables locales et régionales de concertation des aînés;

¹⁴ Extraits de différents échanges tenus dans le cadre de la démarche de mobilisation

Conclusion

Comme il a été possible de le constater, les propos de ce mémoire sont d'abord volontairement tournés vers les priorités régionales de la Côte-Nord, dans l'espoir qu'elles puissent influencer le nouveau plan d'action de la Politique.

Travailler collectivement pour que les aînés puissent vieillir chez eux avec l'accompagnement nécessaire, pour que des services de transport adapté et collectif soient accessibles et abordables, pour que se développe une gamme de services d'hébergement de proximité, pour créer les conditions qui favoriseront la participation sociale des aînés, pour soutenir le continuum de services dans tous les stades de la vie et pour que la Côte-Nord et toutes ses communautés deviennent « Amies des aînés », sont des orientations solides issues de l'expression de quelque 300 personnes qui se sont exprimées sur les besoins des aînés.

Agir en synergie, agir communément vers ces cibles communes est l'appel que loge la Table régionale de concertation des aînés aux acteurs de la Côte-Nord et aux autres partenaires que sont notamment les ministères et organismes qui assureront le renouvellement du plan d'action gouvernemental de la Politique Vieillir et vivre ensemble.